

## *Communiqué de presse*

### **GROUPE LO HOLDING LAUSANNE-OUCHY SA BONS RESULTATS DE L'EXERCICE 2005**

---

**Lausanne, 11 avril 2006 - Les comptes 2005 du Groupe LO Holding Lausanne-Ouchy SA correspondent aux objectifs. Le bénéfice consolidé a atteint CHF 4.4 mio (2004 : 8.7 mio ; résultat fortement influencé par une importante progression de la valeur de marché du patrimoine immobilier) et reflète ainsi la bonne santé financière du Groupe. La deuxième étape de la « Flon-Vision » est en voie de réalisation. Les changements de l'organisation intervenus en cours d'exercice donnent satisfaction. Le Conseil d'administration proposera un dividende de CHF 10 par action (inchangé par rapport à 2004).**

Les *produits des immeubles* ont progressé de CHF 0.6 mio (4,4%) pour s'établir à CHF 13.8 mio (2004 : 13.2 mio). Les *charges d'exploitation* ont baissé de 3,8%. Le *revenu d'exploitation des immeubles* a progressé de 7,7% et atteint CHF 10.1 mio (2004 : 9.3 mio). Le *bénéfice d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)* se situe à CHF 8.3 mio (2004 : 13.3 mio). Il est notamment influencé par l'augmentation de la valeur de marché des immeubles et la dissolution d'une provision de CHF 0.4 mio ainsi que par des charges administratives non récurrentes, partiellement liées au changement de statut de l'Administrateur délégué en cours d'exercice.

Aucune nouvelle surface n'a été mise sur le marché en 2005. Le renouvellement du Flon, où se situent plus de 90% des immeubles du Groupe, s'est poursuivi selon le calendrier fixé. Plusieurs chantiers sont en cours. L'*Extension Parking du Centre* sera terminée avant la fin 2006, tandis que le complexe *Flon-Ville*, composé d'un immeuble administratif que construit la Ville de Lausanne et de deux immeubles commerciaux du Groupe, s'achèvera en été 2007. En 2006 s'ouvriront successivement les chantiers du complexe *Les Mercier*, qui comprendra trois immeubles situés à l'Est de la plate-forme à proximité de la Place de l'Europe, et d'un immeuble commercial, *La Miroiterie*.

Les investissements prévus pour la réalisation de cette deuxième étape de la « Flon-Vision » et la poursuite de l'aménagement extérieur de la plate-forme dépassent CHF 100 mio ; ils profiteront du renforcement des fonds propres consécutif à la récente augmentation du capital-actions. La fin de ces travaux est prévue pour le deuxième semestre 2008. Le marché réagit très positivement à cette extension de l'offre de nouveaux locaux, dont la commercialisation fait de rapides progrès.

En cours d'exercice, le Conseil d'administration a accédé au souhait de M. Paul Rambert de modifier son statut à la tête de la direction du Groupe. Renonçant à son statut d'Administrateur délégué, il a démissionné du Conseil avec effet au 30 septembre 2005. A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2005, le Conseil a délégué la direction opérationnelle du Groupe à M. Rambert dans le cadre d'un contrat conclu avec sa société Immopoly Sàrl. Par ces décisions, le Conseil prépare, pour l'horizon 2009, le retour progressif du Groupe au statut de société immobilière classique, une fois les principaux projets en cours terminés.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale du 30 mai 2006 le versement d'un dividende de CHF 10 par action, identique à celui de l'année précédente. MM. Eric Baudat, Vice-président, et Gérard Stalder ne sollicitent pas le renouvellement de leur mandat d'administrateurs. Le Conseil propose l'élection de Me François Logoz comme nouvel administrateur.